

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

**Séance du 2 juillet 2024**

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	21
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	1

*L'an deux mille vingt-quatre et le deux juillet à dix-huit heures trente.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

Date de la convocation
26/06/2024

*Présents : Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, Frédéric Dole, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.*

*Procuration : Caroline Blain à Aline Louvrier.*

*Secrétaire de séance : Christophe Michel.*

*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**Délibération n° 2024-07-052**

**OBJET : Marché pour la mission CT (Contrôle Technique Bâtiment) et SPS (Sécurité et Protection de la Santé) du presbytère.**


Le Maire indique que dans le marché de rénovation du presbytère, il convient de retenir un bureau de contrôle pour les missions CT et SPS et propose les entreprises suivantes :

Missions		APAVE	C2S
Contrôle Technique	L, LE, SEI, PS, HAND	4 900.00€	
Attestation accessibilité handicapés		250.00€	
Sécurité et Protection de la Santé			2 610.00€

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valident la proposition du Maire de retenir la société APAVE pour les missions CT et Attestation accessibilité handicapés et la société C2S pour la mission SPS aux prix indiqués ci-dessus ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le 
ID : 025-200068401-20240702-2024_07_052-DE



Le Maire,  
Marc SAULNIER.